

Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Interpellation

No 902

### Swiss Made et Swiss Man , Point d'équilibre!

La population jurassienne est passée en presque dix ans de 2010 à 2019 de 70'000 habitants à près de 73'500 habitants, soit une augmentation de 4.8%. A contrario le nombre de travailleurs frontaliers est passé lui de 5'000 travailleurs à plus de 8'000 à fin décembre 2018, soit une augmentation de 37.5%.

Au niveau des 3 districts, la proportion des emplois occupés par des frontaliers varie de 14% pour le District de Delémont, 20% aux Franches-Montagnes et 27% en Ajoie.

A l'échelle des communes jurassiennes, les taux d'emplois frontaliers, fluctuent entre 0% (Bourrignon), 13% (Delémont), 25% (Porrentruy), 33% (les Breuleux) et atteint jusqu'à 50% (Boncourt).

Malgré le fait que la France rétrocède 4.5% de la masse salariale des frontaliers au Canton du Jura, ce qui contribue financièrement à sa situation économique, il est néanmoins inquiétant de voir l'évolution des emplois pour la population jurassienne.

Actuellement, dans certaines communes jurassiennes, des entreprises ne recrutent plus sur notre territoire via les agences, mais directement en France voisine par le biais de la presse.

Si cette situation devait encore évoluer, il est à penser selon les projections statistiques, d'ici 2030, 1 jurassien sur 2, devra quitter le Jura pour exercer un métier, voir s'établir hors du Canton pour pouvoir trouver un emploi.

D'autre part, la question démographique est également préoccupante, puisque certains districts peine à maintenir leur population autochtone. D'autre Cantons Suisses limitrophes, on eux déjà mis en place certains outils et mesures, afin d'encourager le maintien de postes de travail pour les citoyens résidents (exemple Genevois de la Charte d'emploi).

**Le Gouvernement peut-il nous indiquer si des mesures concrètes sont prévues ou étudiées afin de pérenniser et protéger les emplois jurassiens, tout en conservant un équilibre économique conjuguant les emplois frontaliers et emplois suisse ? Peut-il éventuellement encourager l'engagement de personnel suisse avant de recruter systématiquement en France voisine, via une charte ou soutien de l'Etat ?**

Delémont, le 27 mars 2019

Jacques-André Aubry